Quatorze Juillet

1789-1897.

Célébration de la Fête Nationale Française.

LA NOUVELLE-ORLEANS Redevenue Pour un Jour un Coin de la France.

LES DISCOURS.

LES DIVERTISSEMENTS.

LE BANQUET.

LE BAL.

AVANT-PROPOS.

M. J. EMILE RIVOIRE.

Oui, c'est bien comme un puissant flambeau de liberté que ce nihilisme de 1789 luit, et luira toujours aux regards des générations. Et cette flamme là ne détruit pas; elle féconde.

Le patriotisme a des élans superbes; il est inventif et souvent plus chez ceux qui sont loin du clocher.

Il en a été ainsi pour les membres de notre colonie française à qui avaient été confié le soin d'organiser la manifestation d'hier sur le terrain des courses, plus généralement connu sous l'appellation de "Fair Grounds."

Ce groupe très heureusement formé se composait de Français que des circonstances diverses ont menés en Louisiane; qui, presque tous s'y sont établis, fixés sans retour, s'y sont créé une famille, et nous offrent toutes les garanties d'attachement, de fidélité.

Qu'ils aient définitivement ou provisoirement transporté la patrie ici, leur cœur bat toujours à l'unisson de celui de la France, de cette France où fut pour eux le berceau, le nid des amours, des tendresses familiales; la terre qu'ils ont vue rayonner de tout son flamboiement, qu'ils ont aussi vue pâlir, souffrir, et qu'ils ont plus chérie encore aux heures de souffrances et de ténèbres.

Pour la leçon de l'humanité, il faut, parfois, qu'il en soit ainsi. En s'éloignant du pays, le patriote ne laisse pas derrière lui l'amour du drapeau; cet amour reste toujours ardent; c'est un trésor sacré qu'il renferme et garde précieusement en son âme; c'est un autel que l'on porte partout avec et en soi.

Le souvenir fidèle et ému de la France a animé plus vivement encore les membres de la Société Française du Quatorze Juillet, appelés à l'organisation de la fête d'hier; aussi n'ont-ils rien négligé dans l'accomplissement de la tâche à eux remise. Oui, en cela ils sont allés plus loin que le devoir; et accentuant mieux encore les preuves de leur intelligence, ils sont arrivés jusqu'à l'ingéniosité.

Grâce à leurs efforts, à leur tact, à la variété de leurs idées, la journée d'hier a été superbement célébrée; elle fera marque; la date de 1789 a reçu de son anniversaire un cadre grandiose en même temps qu'une touchante consécration.

Jamais la fête nationale française n'a trouvé ici plus de sollicitude, plus d'entrain; jamais la mise en scène n'en a été mieux entendue.

De cette mise en scène, l'*Abeille* a souvent entretenu ses lecteurs, et le cadre en grandissait sans cesse, si bien que l'œuvre si largement conçue, et poursuivie avec amour par une jeune et intelligente collaboration, a valu à notre population un grandiose spectacle.

Les "Fair Grounds" pimpants, pleins de bruits, donnaient bien l'illusion de la mère-patrie, la France.

L'idée qui enfanta la Révolution française est aussi une Genèse; semblable en cela à celle qui avait précédemment doté le monde de la Révolution américaine.

La Révolution Française a été la semeuse de grandes choses, des émancipations viriles, superbes, définitives, s'appuyant sur la philosophie et l'indestructible logique des faits humains.

Sans doute elle n'a pas encore donné tout ce qu'elle promettait, tout ce qu'elle produira car de telles gestations veulent être longues.

Dans sa colossale envergure elle embrassera la sphère entière, elle en sera la gloire, le bonheur, le rayonnement.

La France a cette foi; quelque forme de gouvernement qui lui advienne, il faudra inévitablement que la liberté, que l'égalité pour tous et en tout en soient le trait dominant.

Français et Américains ont fraternisé hier; quels peuples autres que la France et l'Amérique présentent à l'histoire des livres plus lumineux! Que les deux héroïques nations qui ont enfanté l'œuvre impérissable de la Révolution, s'en montrent de plus en plus dignes en marchant toujours la main dans la main à travers les siècles.

Comme nous l'avions promis, nous nous sommes empressés de parcourir la ville, hier matin, pour nous rendre compte des manifestations patriotiques et du mouvement qui se produisaient en ville.

Le spectacle auquel nous avons assisté a surpassé nos espérances. Il y avait, hier, beaucoup plus de maisons pavoisées que la veille.

Nous avons surtout remarqué les décorations de la résidence du président de la fête, M. Rivoire: elles étaient tout à la fois riches et d'un goût excellent.

Dès les premières heures de l'après-midi, la foule se précipitait dans les cars qui conduisent aux Fair Grounds. Les deux compagnies qui desservent l'avenue de l'Esplanade, soit par la rue Remparts, soit par la rue Decatur, ont dû faire d'excellentes affaires; car, malgré la multiplicité des chars, qui se succédaient avec une grande rapidité, il était difficile, vers les six ou sept heures du soir, de pouvoir s'y caser. Bienheureux ceux qui pouvaient s'y introduire et faire debout le petit voyage.

Dès la veille au soir, il y avait eu une première salve de 21 coups de canons pour annoncer la fête.

Hier, à six heures du matin, seconde salve. Enfin, à midi, troisième salve: c'était le signal du commencement de la fête.

Pourtant, le départ officiel pour les Fair Grounds n'a eu lieu que plus tard.

Avant tout, il fallait que le comité général de la fête fit sa visite officielle au représentant de la France à la Nouvelle-Orleans, M. le consul Geo. D'Anglade, qui devait présider à toutes les cérémonies, à tous les exercices et proclamer l'ouverture de la fête.

Etaient présents au Consulat durant la visite du comité général MM. le commandant Labatut, du navire français Brittania; le médecin du bord, M. Constant Andrée, M. Emile Pons, Dr Sidney Théard, M. Combes, du Comptoir National d'Escompte de Paris, M. Burghart.

Voici la composition du comité général et des sous-comités qui tous s'étaient rendus en corps au Consulat.

M. H. RICAU.

Comité général chargé des préparatifs de la fête.

Président .....MM. J. E. Rivoire.
1er Vice-Président .... Ch. A. Desportes
2nd Vice Président ... V. B. Angaud.
trésorier..... J. B. Abadie.
secrétaire Général ... F. A. Puyau.

COMITÉS.

Privilèges—MM. A. Ribet, A. Langlois, G. Horraist.
Décorations—MM. A. Ricau, H. Boy, A. Ribet, G. Horraist, A. Langlois, J. B. Pelletier.
Jeux et Amusements—MM. U. Marinoni, E. Voitier, Dr S. Théard.
Réception—MM. H. J. Malochée, A. Ribet, J. Tastet, J. P. Naudon, F. Claverie, G. Horraist, A. Cadessans, F. Bordes, A. Langlois, V. B. Angaud, Dr S. Théard, P. B. Pelletier.
Invitation et Réception—MM. H. Ricau, Dr S. Théard, J. B. Traverse, J. Ader.
Police—MM. E. Voitier, J. P. Naudon, F. Claverie.
Bal et Musique—A. Bossu, J. B. Pelletier, Dr S. Théard, J. Ader.
Banquet de mille couverts—MM. V. B. Angaud, A. Ribet, Ch. Desportes, J. Traverse, H. J. Malochée.
Impression et Publication—MM. J. B. Pelletier, H. Ricau, U. Marinoni.
Pyrotechnie—MM. A. Cabaniol, A. Ribet, G. Horraist.
Milice—MM. J. Traverse, H. J. Malochée, A. Ricau.

M. le président Rivoire, en présentant ses collègues, s'est exprimé ainsi:

Fidèle à un usage, M. le Consul, j'ai l'honneur de vous présenter le comité général, qui vient en ce grand jour de la fête nationale, saluer en vous, le digne représentant de la France, et vous apporter l'expression de nos vœux les plus chers pour la prospérité et la gloire de la Mère Patrie.

M. U. MARINONI, Jr.

Le consul a répondu à cette chaleureuse allocution en remerciant le comité de la peine qu'il s'était donnée et de ses délicats procédés à son égard. Il lui promet qu'il sera amplement récompensé de ses travaux et qu'un glorieux succès l'attend aux Fair Grounds.

Le consul lit ensuite à haute voix le télégramme qui vient d'être envoyé au président de la République Française. Nous le reproduisons ici textuellement:

Dépêche envoyée au Président Faure.

N. O., 14 juillet, 2 heures et demie.

Diplomatie Paris.

Les Français et amis de la France, réunis au consulat à l'occasion de la Fête Nationale, présentent à M. le Président de la République Française, l'expression de leur respectueuse admiration et de leur profond attachement à la France.

M. D'Anglape offre quelques rafraichissements à ses visiteurs, et tout le monde boit à la prospérité de la France et à la santé des membres de la Société du 14 Juillet.

Il était deux heures et demie quand la séance a été levée. Le Comité s'est alors rendu en corps aux Fair Grounds, siège de la fête.

Son arrivée a été saluée par une salve d'artillerie et l'exécution de la Marseillaise par la bande de musique sous la direction du prof. Barra.

Au même moment arrivaient les élèves de l'école du 14 juillet, ainsi que celles de l'école de Mlle Roubion. Tous garçons et filles se sont placés sur les bancs qui leur étaient réservés.

A 4 heures 10, le consul de France, accompagné de son chancelier, M. J. Thiebaut et de M. Dessommes, arrive sur les terrains de la fête. Il y est reçu par le président Rivoire, entouré du comité, qui ensuite souhaite la bienvenue au consul d'Angleterre qui se trouvait présent et boit ainsi que toute la société à la santé de la vénérable Reine Victoria. Le consul Donnelly répond en termes émus à cette double politesse.

M. Rivoire porte ensuite un toast aux Patriotic Sons of America qui assistent à la fête, et M. Arthur H. Browne y répond par une courte et éloquente allocution en anglais.

Le comité se dirige alors vers l'estrade; il y est reçu au son de la "Marseillaise" chanté par M. Olivier et le chœur des enfants. Ce morceau est salué par les braves de la foule qui remplissait l'amphithéâtre.

Monsieur le Consul de France, dans une courte improvisation s'exprime à peu près en ces termes:

Mesdames et messieurs,

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour célébrer la fête nationale de la France, ce fameux anniversaire qui fut un jour de gloire pour les patriotes français qui avaient levé l'étendard de la liberté.

A la Nouvelle-Orléans tous Français, descendants de français et américains, unis dans un même sentiment de joie et de reconnaissance pour nos grands ancêtres, fêtent chaque année, le 14 juillet.

Mais il y a différents manières de célébrer un anniversaire national et je pense avoir votre approbation en évitant de faire un discours afin de vous laisser tout le temps de prendre part aux réjouissances annoncées par le programme.

Cependant, je désire profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier publiquement, en ma qualité de Consul de France, la Société du 14 Juillet de l'œuvre qu'elle a entreprise et des belles fêtes qu'elle a si bien organisées. Je féliciterai en particulier le Comité de la Société du 14 Juillet et son président M. Emile Rivoire, qui cette année voulu faire grand, et ont parfaitement réussi. Je pense que la colonie française de la Nouvelle-Orléans doit leur être reconnaissante de leur œuvre patriotique.

Le consul présente ensuite à l'assemblée M. Rivoire, l'orateur du jour, qui, d'une voix forte, prononce le superbe discours suivant:

Monsieur le Consul de France,
Mesdames et Messieurs,

Partout où résonne la langue française, partout où bat un cœur français, on célèbre avec allégresse la fête du 14 Juillet: En France, c'est pour se réjouir de posséder des institutions républicaines et un gouvernement émanant de la volonté du peuple librement exprimée; à l'étranger, c'est pour bien affirmer que les Français émigrés ont conservé intact, dans leur cœur, le culte de la mère patrie.

La France républicaine a choisi l'anniversaire de la prise de la Bastille pour la célébration de la fête nationale parceque cet anniversaire évoque des souvenirs ineffaçables, parce que la prise de la Bastille fut le signal de l'affranchissement de tout un peuple et le point de départ d'une révolution mémorable, où nos aïeux, secouant le joug de leurs oppresseurs, jetèrent à la face de la vieille Europe ces mots magiques: LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, qui allaient devenir la devise de la France et celle de l'humanité.

Mesdames et Messieurs, si l'on jette un coup d'œil en arrière; si l'on examine de sang froid et sans esprit de parti le chemin parcouru par la France depuis 1789, on sera vite convaincu que les Français ont raison de célébrer leur fête nationale le 14 juillet. Pour cela comparons la France d'avant 1789 avec la France de 1897.

Avant 1789, le roi était tout! Sur un signe de sa royale main vous étiez appréhendé au col et conduit à la Bastille. Une fois là, vous y restiez tant qu'il plaisait au roi; c'était le règne du bon-plaisir. Pour être enfermé à la Bastille, il suffisait d'une lettre de cachet très facile à obtenir, le roi était si bon, ses ministres si aimables. Le plus précieux de tous les biens, la liberté, était même devenu l'objet d'un trafic rémunérateur: on vendait des lettres de cachet aux pères qui avaient des griefs contre leurs fils; on en vendait aux femmes dont les maris se permettaient d'être jaloux.

De justice, point! Comment en espérer d'un gouvernement qui était la personnification de l'arbitraire, où les places, les grades étaient donnés aux nobles et aux grands seigneurs. A la noblesse, la considération, les honneurs, les privilèges, la fortune; le peuple, lui, taillable et corvéable à merci, n'était bon, tout au plus, qu'à labourer les champs pour suffire aux besoins de ses maîtres.

En 1897, quelle différence! Les Français sont égaux devant la loi, tous peuvent aspirer aux emplois les plus élevés, pourvu qu'ils aient du mérite et de l'honnêteté. Le gouvernement despotique et personnel de Louis XVI a fait place à une république parlementaire qui tend de plus en plus à devenir le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple, où tous les actes de ministres responsables sont discutés par les représentants de la nation, où rien n'est livré au Bon-Plaisir.

En 1897, pour être mis en prison, il faut autre chose qu'une lettre de cachet; il faut prouver que la loi a été transgressée, et, ces preuves établies, l'accusé ne peut être condamné que si le juri devant lequel il a été traduit le déclare coupable.

Mesdames et Messieurs, les Français ont donc raison de célébrer leur fête nationale le 14 juillet parce que c'est à partir du 14 juillet 1789 qu'ils sont devenus des hommes libres.

La Société Française du 14 Juillet, dont j'ai l'honneur d'être le président, a deux buts: 1. Perpétuer, à la Nouvelle-Orléans, la célébration de la fête nationale de la France; 2. Pourvoir à l'entretien d'une école gratuite de garçons où le français est enseigné simultanément avec l'anglais. Notre société a été fondée en 1890, mais ses origines remontent à l'année 1879 où la fête nationale fut célébrée pour la première fois par le Club de la Démocratie Française. En 1895 elle fonda son école gratuite qui renferme aujourd'hui plus de cent élèves; en 1896 elle acheta l'immeuble qu'elle occupe actuellement rue St Pierre, et de 175 membres qu'elle comptait, il y a six mois, ce nombre a dépassé aujourd'hui 400.

L'école du 14 Juillet n'a pas seulement pour but d'enseigner le français; elle doit surtout inculquer l'amour de la France dans le cœur de nos élèves par l'étude des hautes faits de notre histoire. C'est vers ce but que tendent tous nos efforts, nous n'y faillirons pas.

C'est par un labeur constant que la Société du 14 Juillet a conquis l'une des premières places parmi les sociétés françaises de notre ville et l'avenir le plus brillant lui est réservé si, comme par le passé, elle reste fidèle à ses origines. Notre société doit être l'avant garde de la Démocratie française; elle doit être la sentinelle vigilante sur laquelle la France républicaine a le droit de compter; elle doit être surtout la gardienne fidèle des principes immuables inscrits en lettres d'or dans le livre de la démocratie.

Mesdames et messieurs, je vous remercie tous d'être venus si nombreux assister à la célébration de la fête nationale de la France; je vous remercie surtout de la bienveillante attention avec laquelle vous m'avez écouté et terminerai en remerciant la presse de la Nlle Orléans en général et en particulier l'*Abeille*, ce journal si français, pour le généreux appui qu'il nous a toujours donné.

A tous Merci!

M. F. A. PUYAU.

M. Pelletier, membre du comité général, présente, au nom de ce comité, à M. Rivoire une médaille d'or comme témoignage d'estime et en récompense de ses intelligents efforts pour la réussite de la fête. Voici les paroles qu'il a prononcées à cette occasion.

M. Rivoire,

Au nom du Comité, permettez-moi de vous offrir cette médaille comme marque d'estime, et pour l'infatigabilité que vous avez montré dans l'exercice de vos fonctions de Président de la Société Française du 14 Juillet, et, car si nous avons aujourd'hui une fête splendide, nous le devons grandement à votre esprit ingénieux qui ne vous a jamais fait défaut.

Le président de la société procède alors à la distribution des prix aux élèves de l'école du 14 juillet. Voici la liste des prix:

1ÈRE CLASSE.

PREMIÈRE DIVISION.

FRANÇAIS.

Excellence, 1er prix, F. Fourmigué; 2d prix, J. Carrère. Grammaire, 1er prix, L. Ducasse; 2d prix, R. Pelletier. Histoire de France, 1er prix, F. Fourmigué; 2d prix, J. Carrère. Physiologie et Hygiène, 1er prix, L. Ducasse; 2d prix, L. Senentz. Ecriture, 1er prix, J. Esparros; 2d prix, G. Poupart.

Seconde Division—Application, 1er prix, M. Rossignol; 2d prix, N. Ader. Lecture, 1er prix, E. Larroque; 2d prix, A. Marès. Grammaire, 1er prix, F. Dutrey; 2d prix, A. Sabathier. Histoire de France, 1er prix, M. Rossinol; 2d prix, S. Cassagne. Ecriture, 1er prix, L. Guerre; 2d prix, F. Callao.

Classe d'Anglais.

Première Division—Application, 1er prix, J. Carrère; 2d prix, G. Poupart. Arithmétique, 1er prix, G. Poupart; 2d prix, J. Esparros. Lecture, 1er prix, R. Pelletier; 2d prix, L. Guerre. Grammaire, 1er prix, F. Fourmigué; 2d prix, U. Sahuqué. Géographie, 1er prix, J. Carrère; 2d prix, L. Senentz; Histoire des Etats-Unis, 1er prix, J. Carrère; 2d prix, F. Dutrey.

Seconde division — Application, 1er prix, L. Guerre; 2d prix, E. Larroque. Arithmétique, 1er prix, L. Guerre; 2d prix, E. Maneya. Lecture, 1er prix, U. Sahsqué; 2d prix, G. Latapie. Grammaire, 1er prix, N. Ader; 2d prix, A. Marès. Géographie, 1er prix, T. Maumus; 2d prix, E. Casteix. Histoire des Etats Unis, 1er prix, E. Larroque; 2d prix, S. Cassagne.

Seconde Classe.

Français.

Première Division—Excellence, 1er prix, Roger Pelletier; 2d prix, Léon Frisard. Exactitude, H. Bruzeau. Histoire de France, 1er prix, F. Rivoire; 2d prix, R. Canton. Grammaire, 1er prix, Roger Pelletier; 2d prix, F. Jacob. Lecture, 1er prix, R. Pelletier; 2d prix, F. Rivoire. Ecriture, 1er prix, H. Rossignol; 2d prix, H. Bruzeau.

Seconde Division—Application, 1er prix, René Canton; 2d prix, Victor Poirier. Bonne Conduite, 1er prix, Charles Landry. Exactitude, 1er prix, Victor Poirier. Lecture, 1er prix, L. Galmiche; 2d prix, B. Roche. Ecriture, 1er prix, C. Bouchereau; 2d prix J. Langier.

Anglais.

Première Division. — Lecture, 1er prix, Robert Grisaï; 2d prix, J. Langier. Grammaire, 1er prix, Ed. Cami; 2d prix, Eug. Adone. Géographie, 1er prix, F. Jacob; 2d prix, H. Rossignol. Arithmétique, 1er prix, Roger Pelletier; 2d prix, Ed. Cami.

Seconde Division—Lecture, 1er prix, John Journée; 2d prix, René Canton. Epellation, 1er prix, Lucien Galmiche; 2d prix, R. Chaugnaud. Arithmétique, 1er prix. C. Bouchereau; 2d prix, L. Galmiche.

Troisième Classe.

(Français.)

Première Division—Application, 1er prix, G. Courtez; 2d prix, J. Chaignaux. Lecture, Eug. Jacob; 2d prix, Théo. Latapie. Epellation, 1er prix, G. Galmiche; 2d prix, L. Chevalier.

Seconde Division—Application, 1er prix, A. Carreuché; 2d prix, Eugène Cami. Lecture, 1er prix, A. Guillot; 2d prix, M. Dupaquier. Epellation, 1er prix, M. Dupaquier, 2d prix, F. A. Puyau.

M. J. B. PELLETIER.

Anglais.

Première Division.—Bonne conduite, James Chaignaud. Excellence, 1er prix, Ed. Sually; 2d prix, J. Langier. Lecture, 1er prix, L. Chevalier; 2d prix, T. Latapie. Epellation, 1er prix, G. Galmiche; 2d prix, G. Courtez. Arithmétique, 1er prix, G. Courtez; 2d prix, Eug. Jacob. Ecriture, 1er prix, G. Courtez; 2d prix, J. Chaignaud.

Seconde Division—Application, 1er prix, A. Guillot; 2d prix, Eug. Cami. Lecture, 1er prix, Walter Guillot, 2d prix, F. A. Puyau. Epellation, 1er prix, M. Dupaquier; 2d prix, A. Guillot.

Principal—F. A. Puyau.

Professeurs-adjoints—Mlles C. Ferry et G. Meunier.

La distribution achevée, Mlle Adèle Riley et les 35 élèves de l'école de Mlle Roubion exécutent avec beaucoup d'entrain le "Salut à la France", suivi du chant intitulée "Le Drapeau", composition de M. Meron, par le chœur des enfants.

Le jeune René Pelletier, un des élèves de l'école, prend la parole pour remercier la Société des bons soins qu'elle prodique aux enfants, dans l'institution fondée par elle.

Monsieur le Président,
Messieurs les Officiers et Membres de la Société du 14 Juillet,
Messieurs,

Permettez-moi au nom de tous mes condisciples, de venir en ce grand jour de la fête nationale de la France vous remercier du fond du cœur des sacrifices que la Société du 14 Juillet s'impose. C'est grâce à vous, Messieurs, que nous reçevons une instruction libérale qui nous permettra un jour de tenir une place honorable dans la société.

Merci Messieurs et laissez-moi m'écrier avec tous mes camarades:

Vive la France!
Vive la Société du 14 Juillet!

RENÉ E. L. PELLETIER.

Ici commence la troisième partie de la fête; elle consiste dans les exercices militaires et les courses.

EXERCICES MILITAIRES,

Par la Milice de l'Etat de la Louisiane, de 3 à 5 heures.

1—Figuration de la garde montante, par le 3e Bataillon de Milice, M. le Major E. R. Violett, commandant.
2—Manœuvres d'Artillerie par le "Louisiana Field Artillery" Major H. B. Thompson.
3—Manœuvres de Compagnie, par le 7e Bataillon. Major W. C. Dufour.
4—Manœuvres de Bataillon, par le 6e Bataillon, Major C. J. Bartlett.

COURSES A 5 HEURES.

Grande course de Bicyclette pour professionnels. Un mille. 1er prix $15; 2e prix $10.

Gagnants: 1er prix, Pierre Ferret; 2d prix, Harry Moore.

Grande course de bicyclette pour amateurs. Un mille. Prix: un costume complet de bicycliste.

Course demi-mille pour garçons. Prix une médaille.

1er Powell, 2.34 2/5; 2d Titus; 3e Gilles.

Course deux milles (handicap) amateurs.

1er A. J. Mitchel; 2d Sam Young; 3e Louis Godberry.

Durée 5.35.

Courses à pied 1/2 mille. M. Pons gagnant—2.37 1/5.

Grande parade de dames à bicyclette 1er prix, un costume sur mesure fait chez A. Schwartz & Son. 2e prix, une paire de manches.

Mlle Maud Kaller, 1er prix.
Mme S. Titus, 2d prix.

M. J. TRAVERSE.

Le comité se lève et se rend en corps au pied de l'Obélisque. De là, il parcourt tout le terrrain de la fête, puis pénètre dans la grande salle où doit avoir lieu le banquet, et où se trouvent déjà réunis presque tous les invités.

Nous avons remarqué à la table d'honneur le général E. A. Morphy et son état-major composé du capt. J. M. Fornaris, du major E. R. Violett, lieutenant Oriol, capt. J. Archinard, lieut. L. F. Carey de la réserve navale, capt. J. V. Harris, sergeant-major G. Biardoni, capt. M. W. Frerichs.

M. J. J. Jiminez, consul du Mexique.

M. Donnelly, consul d'Angleterre, M. le consul de France et son chancelier, M. et Mme Rivoire. Mme J. Journée, Mme Bory, Mme Traverse, M. Joe Baltz, M. Paul Capdevielle, MM. Tujague, Vergnole, Roy, Senac, Jaubert, Ribet.

M. M. Mayo, du *Times-Democrat*; MM. Tom Nolan, Frank E. Patrick, du *Picayune*; R. Lee Edwards, du *Item*; Emil Buddenbaum, de la *Gazette Allemande*.

A la fin du banquet, M. Rivoire en explique le but. Il s'agit, dit-il, de fêter le consul à l'occasion de sa décoration de la Légion d'honneur.

M. d'Anglade répond en termes émus à cette courte allocution. Il est touché, dit-il, des manifestations dont il a été l'objet. Il a été très flatté de l'honneur que le gouvernement lui a conféré, et il se sent fier également du témoignage d'estime qu'il reçoit des français, en cette ville.

Les Français aiment beaucoup le pays où ils sont appelés à vivre, mais les américains présents leur permettront d'être fiers du pays où ils sont nés, car la France occupe la première place parmi les peuples civilisés.

Les Français ont été les premiers à peupler la Louisiane et c'est avec joie que le consul voit les témoignages de sympathie dont ils sont l'objet à l'occasion de cette fête.

M. Rivoire boit à la milice de l'Etat, représentée par le général Morphy.

Réponse du général Morphy. M. Rivoire porte un toast aux consuls présents. Les consuls d'Angleterre et du Mexique y répondent en leur nom et au nom de leurs collègues.

Toast de M. Rivoire aux Sociétés Françaises.

Toast de M. D'Anglade à la Presse de la Nouvelle-Orléans.

M. Sol Marx répond à ce toast.

Il s'élève alors des cris de "Capdevielle!" "Capdevielle!" M. Paul Capdevielle se lève et fait un discours très flatteur pour la colonie française. Il parle des relations des deux peuples, américain et français et termine en félicitant le consul de France de son entrée dans le corps de la Legion d'honneur.

M. Capdevielle est fort applaudi.

La série des Toasts s'est terminée par le discours suivant, prononcé par M. F. Cazenavette:

M. le Consul, M. le Président, Mesdames et Messieurs:

Il m'est impossible, malgré l'émotion qui m'étreint, de ne pas répondre à l'invitation qui m'est faite si spontanément et avec tant de bienveillance, de mêler ma voix à celles qui se sont fait entendre autour de cette table pour chanter, en ce beau jour de fête, les gloires de ce grand et chevaleresque peuple français.

Oui, Mesdames et Messieurs, nous avons tous, deux patries: celle où nous voyons le jour et cette France vers laquelle se tournent nos regards dès qu'en nous sont appréciables les bienfaits de l'éducation, dès qu'en nous se révèle le sentiment du Beau et du Bien.

Je m'autorise des sentiments si français qui animent l'*Abeille* pour vous formuler ici ses félicitations les plus sincères.

Mes collaborateurs, les absents comme ceux qui sont ici, seront heureux d'avoir vu si fraternellement unie cette colonie française qui, grâce à son intelligence, à sa probité et à son respect de nos institutions, constitue une des plus précieuses richesses de notre pays.

Citoyen américain, je porte, en me mêlant à cette colonie, un insigne aux nationales tricolores couleurs figurant une pensée. Mon pays aime d'un amour vrai cette France, sa créancière, la créancière de tous les peuples qui ont lutté.

Pour moi, Mesdames et Messieurs, il n'est pas de noms plus doux, plus pleins de caresses et de musique que: France et Louisiane.

Notes personnelles.

Qu'on nous permette de dire ici un mot de chacun des messieurs dont on voit plus haut les portraits.

M. H. Ricau était président de plusieurs comités, du comité de réception entr'autres.

C'est un de nos jeunes gens les plus sympathiques, qui jouit d'une légitime popularité dans notre *high life*. Tour-à-tour journaliste et commerçant, M. Ricau a marqué dans tous les genres où il s'est essayé.

M. U. Marinoni, Jr., était président du comité préposé aux jeux et amusements; il s'est acquitté de sa tâche avec un savoir-faire irréprochable. M. Marinoni est avocat; c'est aussi un jeune qu'entoure la considération générale.

M. F. A. Puyau est le très sympathique secrétaire général de la société. Il est en même temps directeur de l'école, croyons-nous; et c'est grâce à sa haute compétence, à sa grande érudition, que l'école poursuit sa marche dans cette voie de prospérité où la voilà depuis bien des années.

M. J. B. Pelletier est un des fondateurs de la Société Française du 14 Juillet; il en a été 5 ou 6 fois le secrétaire ou le sous secrétaire depuis l'année 1883. Aujourd'hui M. Pelletier est président du comité d'inspection de l'école. C'est un natif de la Nouvelle-Orléans; mais il a fait d'excellentes études en France.

M. Pelletier a eu le mérite d'une généreuse initiative; il a recueilli parmi ses amis de la société une somme suffisante pour donner à M. Rivoire, sous la forme d'une médaille, un témoignage de haute admiration.

Cette médaille, un très joli travail de M. J. Traverse, a été présentée hier aux Fair Grounds à son destinataire, par M. Pelletier qui a trouvé des paroles heureuses pour accompagner le souvenir.

M. J. Traverse était président du comité de la milice et membre de plusieurs autres comités. C'est un homme très estimé de ses nationaux et qui travaille avec un zèle digne d'éloge au succès de l'école de la société dont il est un des membres influents.

Association de la Batterie Guibet.

Cette association militaire et patriotique, qui rappelle, en même temps qu'une triste époque de notre histoire, de brillants et glorieux faits d'armes, s'est réunie, hier, afin de procéder à l'élection de ses officiers, pour l'année qui va commencer.

Voici les noms des candidats élus:

Président, Bassière Ronen; vice-président, J. F. Meunier; secrétaire aux archives, George St. Paul; secrétaire aux finances, L. A. Dupont; trésorier, Charles L. Boudousquié; directeurs, John St. Paul, L. S. Boisdoré, Oscar Uter, Plaside Frigerio, P. Alphonse Rabouin, George Peyrat, George N. Durel; médecin, Dr M. E. Hincks; collecteur, Gus. Pilié.

L'association est en pleine prospérité et, aujourd'hui, après de nombreuses années d'existence, plus vivace que jamais.

HOTEL DE VILLE.

La question du drainage préoccupe vivement nos édiles et leurs employés. Les ingénieurs du Bureau de Drainage, M. Raymond, en particulier, qui en est le sous ingénieur, disait hier, que l'on travaillait ferme pour savoir exactement ce que coûterait cet énorme travail. Il est impossible encore pour le moment, de savoir ce qu'il est possible de faire, mais d'ici une semaine, ce difficile problème sera élucidé. C'est, du moins, ce qu'affirmait, hier, M. Raymond.

Nous avons déjà parlé, ici, de la maladie du commis en chef, M. Waterman. Depuis plus d'un mois il, souffre d'un rhumatisme aigu. Il est allé à Hot Springs pour essayer de s'en débarasser. Espérons qu'il y réussira. Il a donné son adresse à Pullman Hôtel.

PAR LE CONSTABLE.

F. Joseph Gillan vs H. Spindler.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 28,878—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressée par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cite de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 728 Bienville entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 24ème jour de juillet 1897 à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enrégistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur le lieux.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
15 juillet—15 22 24

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Stephen Priestly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 51,249—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alfred Priestly, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

15 juillet—15 21 24

Succession de Herrmann Pilger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54 013—Division B—Attendu que Mme Pauline Pilger, femme de Herman Pilger, a obtenu présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Herrmann Pilger, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

15 juillet—15 21 24

Succession de Mme Bridget Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 55,891—Division D—Attendu que Edward L. Slattery a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Bridget Kane, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

15 juillet—15 21 24

Succession de Daniel Sullivan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 53,019—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ellen Silva Yve de Daniel Sullivan administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUÉRIN,
Greffier.

15 juil—15 21 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,091—Division E—Cour Civile de District—Bartholomew Moran vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétionnaire Bartholomew Moran, insolvable dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue par devant Michael Griffin, notaire public, à son Bureau, No 636 rue Gravier en cette ville, commençant le LUNDI, 16me jour d'août 1897, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que E. J. Meral, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 12 juillet 1897.

Signé: GEO. H. THÉARD,
Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier
WM. H. PASQUE, Avocat,

15 juil—